

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Bievre

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: BEAURAING - GEDINNE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	160	1,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,4	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	17	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	25	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	0,2
	Terrains à usage industriel et artisanal	25	0,2
	Terrains dévolus au transport	7,4	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,7	0
	Bâtiments spéciaux	1,3	0
	Sous-total	265	2,4
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.060	18,8
	Prés et pâtures	1.693	15,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	6.166	56,3
	Terres vaines et vagues	325	3,0
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	14	0,1
	Sous-total	10.257	93,6
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		434	4,0
<b>Total</b>		<b>10.956</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

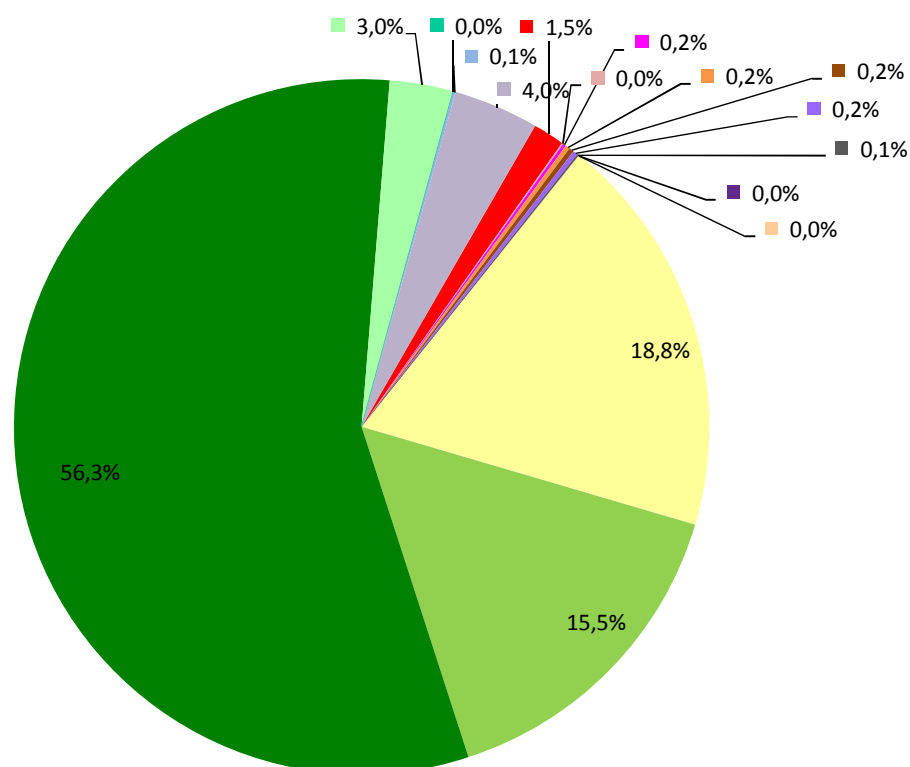
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

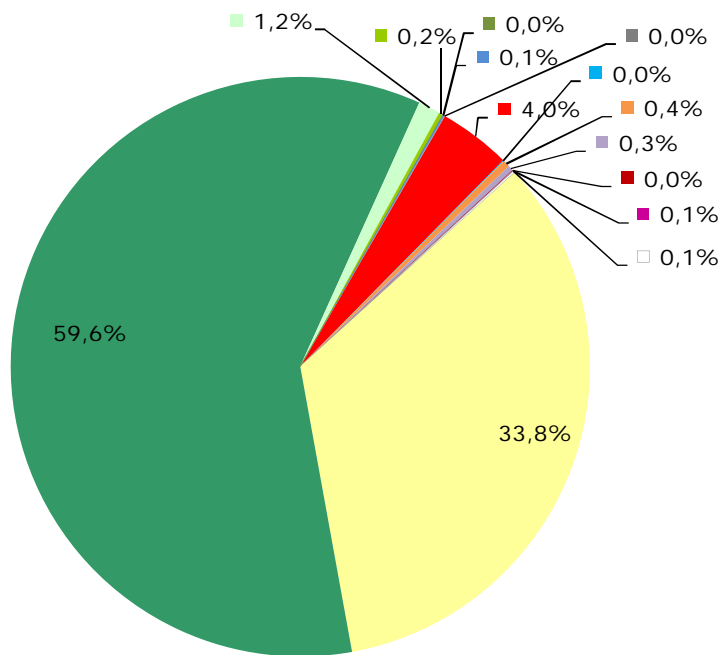


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	441	4,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	4,5	0
	Zone de loisirs	45	0,4
	Zones d'activité économique	34	0,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	5,7	0
	Sous-total	530	4,8
Zone d'aménagement communal concerté		13	0,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.706	33,8
	Zone forestière	6.531	59,6
	Zone d'espaces verts	137	1,2
	Zone naturelle	23	0,2
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	13	0,1
	Sous-total	10.409	95,0
Zone blanche		2,7	0
Total		10.956	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

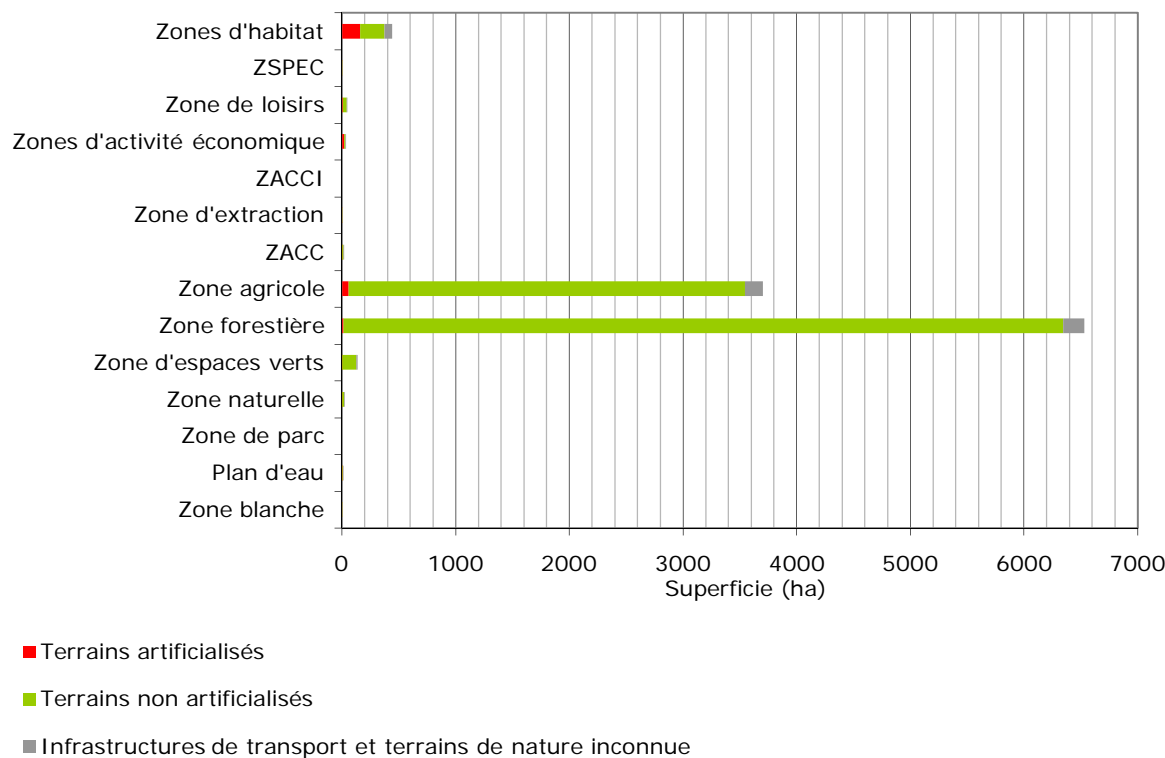
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	162	36,7	211	48,0	67	15,3	441
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	2,3	50,4	2,0	44,6	0,2	5,0	4,5
	Zone de loisirs	7,8	17,3	34	75,4	3,3	7,3	45
	Zones d'activité économique	18	51,0	15	42,7	2,1	6,3	34
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	0,6	10,7	4,9	86,5	0,2	2,8	5,7
	Sous-total	190	35,9	267	50,3	73	13,8	530
Zone d'aménagement communal concerté		1,1	8,0	12	90,1	0,3	2,0	13
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	57	1,5	3.490	94,2	159	4,3	3.706
	Zone forestière	14	0,2	6.334	97,0	183	2,8	6.531
	Zone d'espaces verts	1,7	1,2	124	90,7	11	8,1	137
	Zone naturelle	1,3	5,5	19	85,1	2,1	9,4	23
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	0,1	1,1	9,9	78,1	2,7	20,9	13
	Sous-total	74	0,7	9.978	95,9	358	3,4	10.409
Zone blanche		0	-	0,6	24,1	2,0	74,5	2,7
<b>Total</b>		<b>265</b>	<b>2,4</b>	<b>10.257</b>	<b>93,6</b>	<b>434</b>	<b>4,0</b>	<b>10.956</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



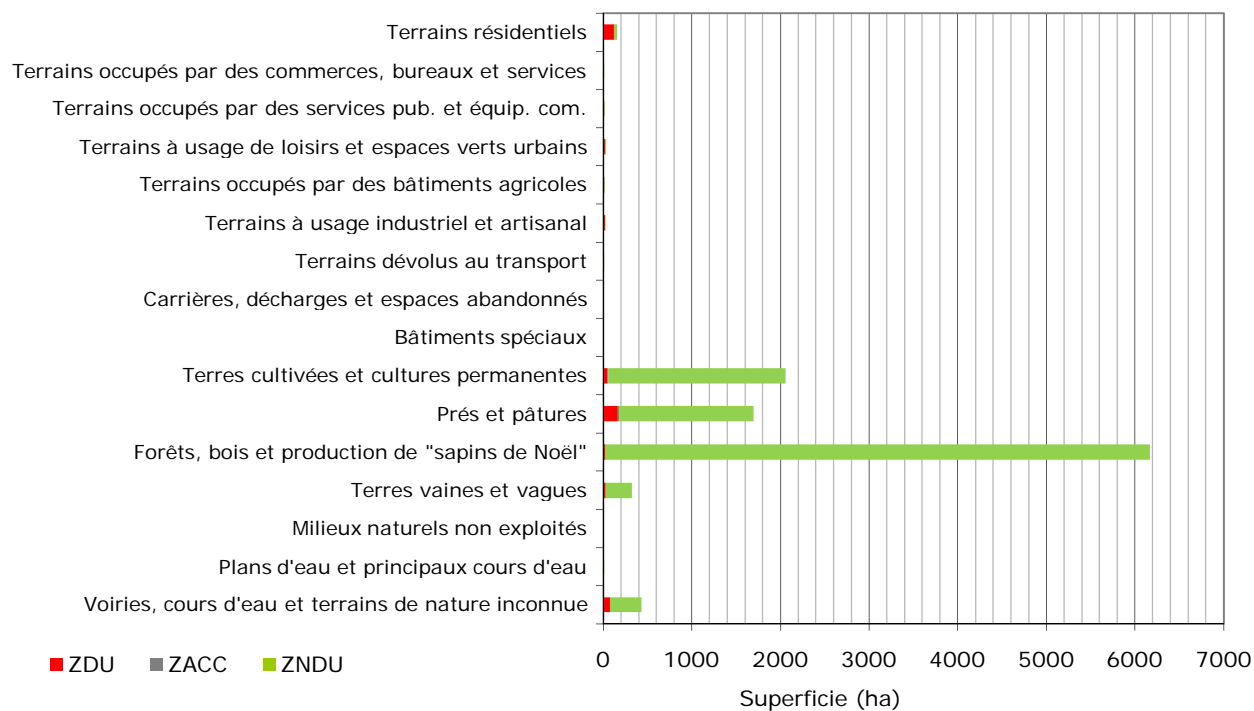
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	120	75,0	1,0	0,7	39	24,4	160
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,2	78,0	-	-	1,2	22,0	5,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	9,6	57,2	-	-	7,2	42,7	17
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	17	69,8	-	-	7,6	30,2	25
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	14	60,0	-	-	9,2	40,0	23
	Terrains à usage industriel et artisanal	21	81,5	-	-	4,7	18,5	25
	Terrains dévolus au transport	2,9	38,8	-	-	4,5	61,2	7,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,6	88,8	-	-	-	-	0,7
	Bâtiments spéciaux	1,0	79,2	-	-	0,3	20,8	1,3
	Sous-total	190	71,8	1,1	0,4	74	27,8	265
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	51	2,5	3,5	0,2	2.005	97,3	2.060
	Prés et pâtures	168	9,9	7,9	0,5	1.517	89,6	1.693
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	21	0,3	0,4	0	6.144	100	6.166
	Terres vaines et vagues	27	8,2	0,1	0	298	91,8	325
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,4	3,0	-	-	13	96,8	14
	Sous-total	268	2,6	12	0,1	9.978	97,3	10.257
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		75	17,4	0,3	0	358	82,6	434
<b>Total</b>		<b>533</b>	<b>4,9</b>	<b>13</b>	<b>0,1</b>	<b>10.409</b>	<b>95,0</b>	<b>10.956</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).